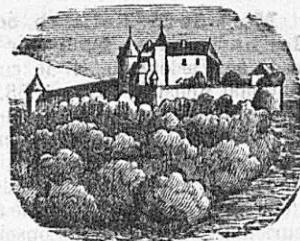




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois . . . 3.-
Étranger . . . 1 an . . . 10.-
 . . . 6 mois . . . 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8^h 12¹² (d.j. f. 15⁰⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷. BULLE, dép. 6-- 10²³ 13¹⁵ (13⁵⁰) 17⁴⁵

ANNONCES

Canton de Fribourg . . . 20 cts;
Suisse 25 »
Étranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations . . . 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicités,
S. A. suisse de publicité.
(Cercle catholique, 1er étage)

Quelques aspects économiques et sociaux de la Suisse.

Nous croyons intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques passages d'une étude faite sous ce titre, en 1912, par M. Max Turmann, correspondant de l'Institut de Paris, et publiée dans la *Revue hebdomadaire* :

Avant tout, le citoyen suisse a le sentiment de sa dignité, de ses droits et de ses devoirs civiques.

Quelle que soit sa profession, quelle que soit sa fortune, il se considère et se comporte comme l'égal de chacun de ses confédérés. Les détenteurs de l'autorité ne sont à ses yeux que ses délégués : toutes les fonctions publiques sont électives et il connaît la valeur de son bulletin de vote. Il étudie et suit de courants d'affaires de l'Etat et de celles de la commune : il les discute, parfois avec un vif intérêt, mais toujours avec calme. Il se d'ailleurs en dernier ressort sur les solutions proposées. Une loi a-t-elle été votée par le Parlement fédéral, il suffit que trente mille électeurs signent une pétition pour que le nouveau texte législatif soit soumis au referendum, c'est-à-dire à l'appréciation souveraine du peuple : les « oui » sont-ils en majorité, le nouveau texte acquiert, de ce chef, force obligatoire ; au contraire, les « non » l'emportent-ils, le Parlement voit son œuvre réduite à néant. Ce dernier cas n'est pas rare : ce qui prouve, soit dit en passant, que les députés n'interprètent pas toujours exactement les désirs de leurs électeurs. Les membres des Chambres, ainsi désavoués par le corps électoral, ne jugent pas nécessaire de donner leur démission, pas plus d'ailleurs que le Conseil fédéral dont le projet de loi a été repoussé. Heureux pays qui ignore les fréquentes crises ministérielles et dans lequel on ne peut légiférer contre la volonté populaire !

Le citoyen suisse ne dispose pas seulement d'une sorte de droit de confirmation suprême à l'égard des lois, mais, en une certaine manière, il jouit du pouvoir législatif : il suffit qu'une pétition réunisse quelque trente mille signatures pour que, conformément à la demande de celle-ci, le Conseil fédéral soit obligé de soumettre au referendum le principe d'une proposition de loi, et, si cette proposition réunit à la consultation populaire une majorité d'acceptants, le Parlement fédéral est tenu de voter un texte législatif conforme. C'est ainsi qu'en 1908, le peuple suisse a réclamé et obtenu, par plus de deux cent quarante mille voix, une loi prohibant la fabrication, l'importation et la vente de l'absinthe sur le territoire fédéral : un Souverain qui

se prive volontairement d'une satisfaction dangereuse, n'est ce pas là un exemple digne d'être cité à beaucoup d'autres souverains ? N'est-ce pas là également une preuve que le citoyen de la Démocratie helvétique est digne des pouvoirs étendus qui lui sont attribués par la Constitution ?

Il est même des collectivités d'électeurs suisses qui exercent directement le pouvoir législatif, à la mode des antiques cités grecques. Cela se produit dans les Etats d'Unterwald, d'Uri et d'Appenzell : les « Landsgemeinde » de ces pays, c'est-à-dire les assemblées annuelles de tous les citoyens de ces petites républiques, votent les lois et élisent les autorités. En raison de l'exiguïté du territoire de ces cantons, il est possible de réunir en plein air tous les habitants et de les faire se prononcer, à mains levées, sur les propositions préparées et étudiées à l'avance.

Ces quelques détails montrent à quel point l'organisation politique et sociale de la Suisse est nettement, profondément démocratique. Les nations ne sont pas moins chez cette nation qui interdit à ses fonctionnaires d'accepter des décorations étrangères et dont le chef du pouvoir exécutif circule dans les rues de Berne sans plus d'apparat que le premier bourgeois venu.

J'ajoute immédiatement qu'à bien des points de vue le citoyen suisse mérite la large part de souveraineté dont il jouit. Il possède toujours au moins le minimum d'instruction indispensable pour l'exercice intelligent de ses droits : ce n'est pas entre Genève et Zurich que vous rencontreriez des jeunes gens ou des jeunes filles ne sachant ni lire, ni écrire. Maintes fois, en causant avec les paysans, j'ai été frappé de la précision et de l'étendue de leurs connaissances : un peu partout, la fréquentation de l'école est obligatoire jusqu'à quatorze ou quinze ans. Le citoyen suisse est donc, suivant un mot à la mode dans certains milieux, un citoyen conscient.

Aspect du paradis bolchéviste. Au Caucase.

Un suisse voyageant au Caucase décrivait ainsi les façons curieuses du pays et de ses habitants :

A l'arrivée à Batoum, quelques commissaires du peuple viennent pour les passeports. Celui qui les signe est un gamin de dix-huit ans, avec du coton dans les oreilles ; le cou est presque noir, les ongles longs et en deuil à vous dégoûter. Quand je regarde le rivage, les quais, la nausée me prend. Mais chut ! il faut se taire et cacher même sa pensée. La douane : on vous fouille jusqu'aux os.

Trois portefaix portent nos valises à dix mètres plus loin, dans une voi-

ture. Il faut payer à chacun près de deux francs suisses. La population vit dans les rues et les hangars, dans une saleté inimaginable, vêtue de haillons indescriptibles. Mais cela ne fait rien, puisque les amies des commissaires du peuple sont bien habillées et se parfument avec du *Coty*. Les hôtels sont occupés par les soldats. Les voyageurs doivent se loger chez les particuliers.

Les voyages, par suite de la rareté des trains, sont presque impossibles. On achète des billets tant qu'on veut, mais des places, on n'en trouve pas. Il faut aller pendant trois ou quatre jours à la gare, braver des coups de poing, etc., pour s'introduire dans un wagon infect, sans fenêtre, et rester quelquefois vingt quatre heures de suite debout.

Ce qui est le plus intolérable, c'est le pou, spécialité russe ; ensuite viennent la puce et la punaise.

Un jour, un dîner de 4 personnes nous a coûté 19,400,000 roubles.

A Nakhdjivan, je voulus manger une pomme. Aussitôt une dizaine de gamins m'entourèrent pour se disputer la pelure. J'ai vu dans un magasin deux enfants se précipiter sur la terre où un homme venait de jeter des particules de matières alimentaires, les ramasser dans leurs petites mains sales et les avaler avidement.

Et l'on dit cependant que la vie est délicieuse au Caucase comparée à celle de l'intérieur de la Russie.

NOUVELLES SUISSES

Fête fédérale de gymnastique. — La dernière journée de la Fête fédérale de gymnastique a été contrariée par la pluie et la répétition des exercices généraux ne put avoir lieu ; par contre, le cortège put défiler dans les rues.

Avant la proclamation des prix, M. Spühler, président du comité technique, exprima sa satisfaction de la parfaite réussite de la fête et remercia la ville de St-Gall. M. Huguenin, de Lausanne, remercia en français.

Les résultats furent ensuite proclamés et les couronnes remises aux sections et aux gymnastes. Le nouveau challenge Schwank est remis à la société de gymnastique Bernoise, qui a le plus grand nombre de gymnastes couronnés individuellement. L'après-midi, la bannière fédérale des gymnastes fut conduite à l'Hôtel de Ville, où le président de la ville et président du comité d'organisation, en prit possession.

La 57^{me} Fête fédérale de gymnastique était close.

Dans l'horlogerie. — Le *Démocrate* remarque que la diminution du chômage est plus sensible dans la région horlogère bernoise que dans celle du canton de Neuchâtel. Cette reprise

d'activité plus forte dans la région horlogère bernoise est due, de l'aveu même des organes syndicalistes, au fait que les syndicats n'arrivent pas à imposer aux patrons dans le Jura bernois, ainsi que dans le canton de Soleure, des conditions de travail aussi sévères que dans le canton de Neuchâtel.

Sur la place de Bienne notamment, on relève une sensible reprise d'activité dans les fabrications d'horlogerie. On y compte actuellement, au maximum, selon une correspondance de l'*Impartial*, 1600 ouvriers atteints par la crise, y compris quelque 300 ouvriers occupés sur les chantiers et 190 chômeurs partiels, tandis qu'il y a quelques mois, il y avait 6000 chômeurs dont 1800 au chômage total et 3200 au chômage partiel. De 6000 à 1600 la diminution est appréciable et l'amélioration sensible. Peut-être cette reprise d'activité n'est-elle pas encore acquise définitivement, mais on peut toujours l'enregistrer comme symptôme réjouissant et de bon augure.

D'autre part, il a été constaté à la dernière séance de la commission de surveillance des subsides de change à l'horlogerie, que le chiffre des chômeurs totaux dans les entreprises bénéficiant de subsides, avait diminué de 2544. Au total, à fin juin écoulé, le nombre des demandes de subsides atteignait environ 10,000, représentant un chiffre total d'exportation de plus de 26 millions, et il avait été accordé 4,302,650 fr. de subsides. L'action de secours qui avait, on s'en souvient, fort modestement débuté, a donc pris un développement intéressant et a eu de bons résultats dans la lutte contre le chômage.

Impôt de guerre. — A l'heure actuelle, les travaux de l'Assemblée pour le nouvel impôt de guerre sont terminés sauf pour trois cantons et certain cas particuliers dans quelques cantons. Quoiqu'il soit difficile d'estimer avec quelque exactitude le montant de l'impôt dû pour la première période de quatre ans, on envisage que ce montant atteindrait à peu près 180 à 200 millions. Il y a lieu de prévoir au reste que le rendement primitivement prévu subira une assez forte réduction en raison des escomptes et remises d'impôt.

La perception de l'impôt s'est d'autre part effectuée jusqu'ici dans des conditions normales. On a pu observer que les contribuables utilisaient assez fréquemment la possibilité de payer l'impôt entier en profitant de l'escompte de 10 % sur les trois dernières tranches.

Un nouveau conseiller national. — Le Conseil d'Etat du Tessin a proclamé conseiller national M. Francesco Rusca, en remplacement de M. Garini-Nerini.

Bellegarde

le soussigné organi-

RSSES
couvert.

s'inscrire jusqu'à sa-

orelles nettoyées

et

boisées fraîches

régulièrement au meil-

rix,

brique de Conserve

éron & Cie. BERNE.



umez les
BOUTS
D'OR

doux et de bonne

Qualité

PIECES 70 Cts

FABRICANTS :

A. Emile Giger,

TENSCHWIL (ARGOVIE)

à vendre

et les environs plus

és, Hôtels, pro-

és et immeubles

construits.

esser à M. L. ANDREY-

AS, Bureau d'affaires

Vevey, Bulle.

mes, Cafards, Gerces,

ouches, Fourmis

alement détruits par le

erminol

ques minutes après son em-

insectes jouchent le sol

cadavres ! On les ramasse

és ! Vermoline dé-

stantanément pour et pu-

les animaux domestiques,

ctions suffisent.

Dépôt à Bulle :

ARMACIE GAVIN

R. Rime sucer.

la Gruyère

Mort de M. Rellstab, conseiller national. — Lundi soir est décédé à Wädenswil M. le conseiller national Rellstab, né en 1853. Le défunt fut pendant de nombreuses années membre du Conseil communal de Wädenswil. Il faisait aussi partie de la direction de la Banque de Wädenswil et présidait la Société agricole zurichoise. Il fut élu au Conseil national en 1912 et faisait partie du groupe des paysans.

Les accidents.

Le nommé Goldinger, gardien du château de Tarasp, se rendant lundi à bicyclette à Samnau, est tombé si malheureusement dans une gorge qu'il a été tué. Son cadavre a été transporté à Schuls.

— Mme Hochiger, demeurant à Wollerau, ayant été piquée aux lèvres par un insecte, est morte des suites d'un empoisonnement du sang.

— A Safnern, le jeune Fritz Mahni, âgé de 17 ans, voulant couper des branches d'arbre à proximité d'une conduite électrique à haute tension, est entré en contact avec celle-ci et fut électrocuté.

— Arthur Mathey, né en 1887, mécanicien et voyageur de Langendorf, est entré avec sa motocyclette, entre Longeau et Perles, en collision avec une automobile qu'il devait croiser. Le malheureux a été si grièvement blessé qu'il a succombé.

Berne. — **Le désespoir d'un pontonnier.** — Le pontonnier Jakob, du bat. pont. 2, qui effectuait du 10 au 22 juillet, à Wangen, son cours de répétition, devait être mis aux arrêts. Il échappa à ses gardiens et se précipita dans l'Aar où il se noya. Jakob était originaire de Berne.

— **Gelés à la montagne.** — Un groupe de quatre touristes bernois, membres de la section de Berne du Club alpin suisse, avaient entrepris, samedi et dimanche, l'ascension du Balmhorn, par le Wildelsiggrat. Ils furent surpris, dimanche, au-dessous du sommet, par une tempête qui les obligea à bivouaquer. Le froid les glaça tellement que, le matin, d'eux d'entre eux seulement furent capables d'entreprendre la descente pour chercher du secours à Schwarzenbach. Une équipe de secours partie de Kanderteg a retrouvé les cadavres gelés des deux alpinistes restés sur la montagne: M. Franz Steiger, notaire, et M. Baechlin, libraire.

(Le Balmhorn (3711 m.) s'élève entre la vallée de la Kander et la vallée de Löttschen.)

Schwytz. — **Un hôtel en flammes.** — Mercredi matin, à Altendorf, près de Lachen, un incendie a complètement détruit l'Hôtel du Brochet, situé au bord du lac. Le mobilier est resté presque entièrement dans les flammes. Des témoins virent le propriétaire de l'hôtel, Hofmann, se jeter dans le lac au moment où les flammes jaillissaient du toit du bâtiment. On suppose, en conséquence, que Hofmann est l'auteur de l'incendie. Il est marié et père de cinq enfants.

Argovie. — **Tués d'un coup de faux.** — A Zuzgen, dans une altercation, le vacher du fermier Muller menaçait de sa faux le fils de ce dernier. Celui-ci se sauva dans la maison voisine. Lorsque le père Muller intervint, le domestique le frappa et le tua d'un coup de faux. Il s'enfuit, mais on parvint à l'arrêter peu après pour le livrer à la gendarmerie de Rheinfelden.

Genève. — **Mort de M. Jean Sigg.** — Dimanche soir est mort, à l'âge de 57 ans, M. Jean Sigg, conseiller aux Etats, né à Aussersihl, Schaffhouseis d'origine. M. Sigg était tombé

malade, il y a quelques semaines, et avait dû être transporté à l'hôpital cantonal, qu'il avait quitté dernièrement pour regagner son domicile.

Il avait été, pendant de longues années, maître primaire à Genève; il fut ensuite nommé secrétaire ouvrier romand jusqu'en 1918; nommé directeur de l'Office de chômage, il quitta ce poste en 1921 pour se consacrer au journalisme et collabora au B. I. T. Il siégea pendant trente ans au Grand Conseil et présida le Conseil municipal. Il fut élu au Conseil national de 1911 à 1918, et, le 31 janvier 1921, il avait été appelé au Conseil des Etats en remplacement de M. Henry Fazy.

M. J. Sigg est entre autres l'auteur d'un bon ouvrage sur la protection légale du travail en Suisse.

— Les obsèques de M. Sigg ont eu lieu à Genève mercredi après midi. Une foule considérable a défilé devant la dépouille mortelle. On remarquait, en tête du cortège funèbre, MM. Béguin (Neuchâtel) et Savoy (Fribourg), conseillers aux Etats, et MM. Mœckli (Berne) et Graber (Neuchâtel) conseillers nationaux.

Le Conseil d'Etat de Genève et le Conseil municipal étaient représentés.

Au Crématoire du cimetière de St-Georges, l'éloge funèbre a été prononcée par M. Béguin, au nom de l'Assemblée fédérale.

— **Grève du bâtiment à Genève.** — Mercredi soir, la Fédération des ouvriers de l'industrie du bâtiment et du bois ont décidé par 489 oui et 39 non de décréter la grève; les ouvriers demandent aux patrons l'établissement d'un contrat collectif réglant les conditions de travail et de salaires; ils revendiquent 1 fr. 60 de l'heure, la semaine de 50 heures en été et la semaine de 48 heures en hiver. Les patrons, qui, au cours des présents pourparlers, ont répondu que le moment n'était pas propice à l'établissement de contrats, n'ont par contre donné aucune réponse à l'ultimatum de 4 jours qui leur a été adressé.

A L'ETRANGER

FRANCE

Mort du général Maistre.

Le général Maistre est décédé mardi matin, à la suite d'une crise d'appendicite aiguë.

Le général Maistre a joué pendant la grande guerre un rôle de premier plan. Après avoir commandé brillamment des troupes françaises en Italie, il a fini la campagne sur le front de France à la tête d'un groupe d'armées. Il était membre du conseil supérieur de la guerre.

Mort de Jules Mary.

Le romancier populaire Jules Mary est décédé.

ALLEMAGNE

Sept enfants se noient près de Dusseldorf.

Une école de Dusseldorf, qui faisait une excursion près de Haltern et qui avait pris place dans un canot, a été victime d'un terrible accident. L'embarcation ayant chaviré, sept enfants se sont noyés; treize autres ont été sauvés par l'instituteur et un membre de l'équipage.

CANTON DE FRIBOURG

Les gymnastes fribourgeois à St-Gall. — L'Ancienne et la Freiburgia, de Fribourg, et les sections de Morat et de Montilier ont obtenu, avec Bulle, des couronnes de laurier.

Noyade. — Gérard Dumoulin, fils de Julien, 16 ans, à Estavayer,

s'entraînant pour la fête nautique du 29 juillet, s'étant aventuré à l'insu des maîtres nageurs, s'est noyé. Dès qu'on s'aperçut de sa disparition, on fit des recherches, mais on ne repêcha que son cadavre. C'est en vain que, pendant près de deux heures, M. le Dr Thurler pratiqua la respiration artificielle.

L'épilogue d'une agression.

— Le tribunal de la Sarine a statué mercredi sur l'agression dont avait été victime M. Dietrich, employé à la bibliothèque cantonale. MM. E. D., 20 ans, et Alexis P., 23 ans, ont été condamnés à 4 mois de prison et aux frais. Eu égard aux bons antécédents des condamnés, le tribunal a fait application de la loi du sursis.

Les défenseurs, M^r Girod et M. Dagobert Cosandey, ont insisté sur le fait que cette affaire avait été doublement exagérée. Il n'en reste pas moins qu'une agression, si légère soit-elle, mérite une punition pour assurer à l'avenir la protection des citoyens, sans cela l'anarchie serait érigée en principe.

GRUYERE

Foire de juillet. — La foire de juillet a été favorisée par le beau temps. Aussi, elle a eu l'honneur d'une fréquentation importante des campagnards. Abondance de fruits et légumes verts sur le marché. Les œufs, en quantité, furent cédés de 1 fr. 80 à 1 fr. 90 la douzaine.

Le champ de foire contenait 63 têtes de gros bétail dont les prix sont toujours en baisse.

Avis. — Le public est avisé que la prise des mulots et des taupes est déclarée libre, jusqu'au 30 septembre 1922, sur le territoire de la Commune de Bulle.

Il sera payé par la Caisse communale 25 centimes par tête. Les animaux doivent être présentés aux contrôleurs officiels, MM. Pasquier Albert, Chemin des Crêts, et Uldry Arnold, route de Morlon.

Le Conseil communal.

La crise agricole.

— La crise intense dont notre agriculture souffre depuis le début de l'année semble continuer à s'aggraver de jour en jour.

La chute du prix du lait a malheureusement accéléré la baisse du prix du bétail. Depuis 1920, les prix du bétail bovin ont baissé d'environ 50 pour cent.

En même temps, l'exportation du bétail est presque complètement paralysée.

En Suisse, le bétail se vend fort mal, alors même que l'importation de la viande est réduite au minimum. La pénurie de fourrages dans bien des contrées a engagé des paysans à se défaire d'une partie non seulement de leur bétail de boucherie, mais aussi de leur bétail de rente. L'offre excédant la demande, certains bestiaux ne trouvent acquéreurs qu'à des prix dérisoires.

La récolte des foins, chez nous, est inférieure à celle de l'année dernière. Dans certaines contrées, telle la Broie, la Sarine, elle est dérisoire, et les céréales sont dans un piteux état. Les vers blancs ont causé des dégâts terribles. Ces derniers ont fait leur apparition jusque chez nous, puisque, hier, un agriculteur de Marsens nous en signalait la présence nombreuse dans les champs de pommes de terre.

Les produits pris à la ferme ont baissé de 50 à 60 % par rapport aux prix atteints pendant la guerre.

Cet effondrement des prix a naturellement pour conséquence une forte

diminution de la rentabilité agricole. Ce qui est en tous cas certain, c'est que le souci s'est installé à demeure dans bien des familles campagnardes. Cette situation critique ne laisse pas indifférents ceux qui ont conscience du rôle si important que joue l'agriculture chez nous.

En course. — C'était, dimanche dernier, le tour des demoiselles de la *Cécilia*, qui, en camion, faisaient une excursion dans la vallée de la Lenk, charmant but de promenade.

La section de gymnastique des dames a fixé sa course sur dimanche prochain; le but en est Thoun et retour par Berne-Fribourg en camion. Nous souhaitons à nos aimables promeneuses du soleil et beaucoup de gaieté.

Bibliothèque communale.

— La bibliothèque communale sera fermée à partir de dimanche 30 juillet, jusqu'au premier dimanche de septembre.

Les personnes qui possèdent encore des livres sont priées de les rapporter dimanche 30 juillet entre 10 et 11 h. *Le bibliothécaire.*

Le prix du lait.

— On nous apprend de Berne que l'Assemblée des délégués de l'Union centrale des producteurs suisses de lait a décidé à la fin de la semaine dernière d'élever de 1 centime le prix du lait tel qu'il est payé aux producteurs. Cette mesure entrera en vigueur au début du mois d'août. Sauf quelques exceptions, cette augmentation ne sera pas perçue par le consommateur; elle sera couverte par le « centime de crise » qui a été prélevé lors de la brusque chute des prix intervenue au printemps dernier pour équilibrer le prix de production et celui de la consommation et pour être versé dans une caisse spéciale (caisse de crise).

Correspondance de la montagne.

Ober-Gastlosen, 25 juillet 1922. Comme d'habitude, ce soir, nous sommes tous réunis autour du feu. Je vous écris à la lueur du brasier qui nous réchauffe et nous réjouit.

Je vous ai promis des nouvelles d'ici! Imprudent que j'étais d'oublier que les peuples heureux n'ont pas d'histoire. C'est vous dire que je n'ai rien à vous conter, car s'il est un peuple heureux, c'est bien celui qui habite les montagnes. Sans autre ambition que celle d'accomplir la besogne journalière, ne se créant nul besoin superflu, il est heureux de son sort... quand la maladie ou les éléments ne viennent pas détruire le fruit de son labeur.

Mais si je n'ai pas de nouvelles, je veux du moins vous redire mes impressions et vous décrire le milieu dans lequel j'ai le plaisir de goûter cette paix, ce calme et ce repos que donne la vie montagnarde.

Du chalet, je vous l'ai dit, on jouit d'une vue superbe sur les préalpes bernoises. Au loin s'estompent dans le ciel bleu quelques-uns des hauts sommets couverts de neige. Tournons nos regards vers le nord-ouest, et nous pouvons admirer la chaîne imposante des Gastlosen, aux roches déchiquetées qui paraissent ne tenir debout que par un miracle d'équilibre, et dont quelques-unes revêtent les formes les plus fantastiques.

Et cette masse rocheuse, aux parois surplombantes, où il semble que nulle végétation ne puisse prendre racine, donne cependant la vie à des sapins agrestes, dont la couleur sombre tranche sur la grisaille du calcaire.

C'est là le spectacle grandiose que j'admire chaque jour, et chaque jour avec plus de plaisir.

Vendredi, avec trois copains de passage, j'ai voulu gravir cette paroi des Gastlosen. Nous nous dirigeons vers

le Grat... l'herbe p... rantes au... pas encor... chalet du... vallée de... col des N... pieds, se... tiques ma... qu'au loir... de Crésu... sentons n... voyons u... ville de I... Elevan... vrons les... et de Bou... jestueux... pour voir... fervents, ... Gastlosen... gracieux... Mortheys... sent imp... nil Noir... Le dési... munificen... geoise no... rizon. Qu... nous nou... Toute l... gnes ber... Wildstru... découpar... mets cou... arrachon... plation p... sion par... quant pa... peu plus... grandios... sible que... surplomb... bout. Lâ... complète... c'est le G... un immè... peine à l... Il faud... mienne p... de cette... pressions... impossib... une si ter... est mesu... petite ma... Malheuru... tons à u... d'une ce... coupée c... pourraiè... mettre l'... dence no... entrepris... permise... ascension... Nous r... un coulo... sans dang... lution de... d'une foi... D'autre... rons nou... charman... de la Jog... lée, et pa... AU... B... Invitat... Le pul... prise des... pes est... qu'au 30... le territo... de Bulle... Il sera... commun... bête. Le... être prés... officiels, ... bert, Ch... Uldry Ar... lon. Le C...

entabilité agricole. Cas certain, c'est installé à demeure dans les campagnardes. L'agriculture ne laisse pas à qui ont conscience que joue l'agri-

C'était, dimanche, des demoiselles en camion, faisant dans la vallée un but de prome-

mnastique des danseuses sur dimanche n'est Thoune et Ribourg en camion. à nos aimables œil et beaucoup de

communale. communale sera dimanche 30 juillet dimanche de

possèdent encore s de les rapporter entre 10 et 11 h. **bibliothécaire.**

ait. — On nous que l'Assemblée ion centrale des de lait a décidé à dernière d'élever du lait tel qu'il cteurs. Cette me- leur au début du elques exceptions, e sera perçue ; elle sera cou- de crise » qui la brusque chute au printemps er le prix de pro- a consommation dans une caisse ise).

la montagne.

25 juillet 1922.

ce soir, nous autour du feu. Je du brasier qui as réjouit.

s des nouvelles j'étais d'oublier ureux n'ont pas dire que je n'ai r s'il est un peu celui qui habite autre ambition la besogne jour- nul besoin su- x de son sort... les éléments ne e le fruit de son

de nouvelles, je redire mes im- écrire le milieu laisir de goûter et ce repos que garde.

J'ai dit, on jouit ur les préalpes estompent dans s-uns des hauts neige. Tournons nord-ouest, et r la chaîne im- b, aux roches dé- sent ne tenir de- acle d'équilibre, es revêtent les stiques. euse, aux parois emble que nulle prendre racine, rie à des sapins leur ombre tran- a calcaire. e grandiose que et chaque jour

copains de pas- cette paroi des dirigeons vers

le Grat par un sentier tracé dans l'herbe parfumée et les fleurs odorantes aux mille couleurs. Quelques pas encore sur l'arête qui domine le chalet du Grat, et nous découvrons la vallée de la Jogne, celle du Sattel, le col des Neuschels; tout au fond, à nos pieds, se dressent minuscules les rustiques maisons de Bellegarde, tandis qu'au loin nous distinguons le village de Crésuz; un nouvel effort, et nous sentons nos cœurs palpiter, car nous voyons une partie de notre bonne ville de Bulle.

Elevant nos regards, nous découvrons les dents de Broc, du Chamois et de Bourgoz; à leur gauche, le majestueux Moléson semble se pencher pour voir, au-delà de la Hochmatt, ses fervents, qui sont temporairement aux Gastlosen. Plus à gauche encore, les gracieux vallons du Petit-Mont et des Mortheys, au delà desquels se dressent imposants et majestueux le Vanil Noir et ses nombreux satellites.

Le désir bien légitime d'admirer les munificences de la nature fribourgeoise nous a fait oublier l'autre horizon. Quel émerveillement, lorsque nous nous retournons!

Toute la longue série des montagnes bernoises, du Wetterhorn au Wildstrubel et au delà, le Mont-Rose, découpant le ciel azuré de leurs sommets couronnés de neige. Nous nous arrachons à regret à notre contemplation pour continuer notre ascension par un sentier de chèvres, zigzaguant parmi les blocs énormes. Un peu plus loin, c'est le chaos dans sa grandiose horreur. Il semble impossible que cet amas énorme de roches surplombantes puisse encore tenir debout. Là-bas, est une grande aiguille, complètement séparée de la masse: c'est le Grenadier. Un peu plus loin, un immense bloc oblong adhère à peine à la paroi presque à pic.

Il faudrait une autre plume que la mienne pour décrire les magnificences de cette nature grandiose. Ces impressions, on les ressent, mais il est impossible de les faire éprouver par une si terne description. Notre temps est mesuré et nous poursuivons notre petite mais si intéressante excursion. Malheureusement, nous nous heurtons à une paroi qui nous domine d'une centaine de mètres. Elle est coupée de crevasses profondes qui pourraient à la rigueur nous en permettre l'ascension. Cependant, la prudence nous engage à renoncer à cette entreprise quelque peu téméraire, permise aux alpinistes rompus à ces ascensions.

Nous rentrons donc au chalet par un couloir aux pentes raides, mais sans danger, tous avec la ferme résolution de faire de nouveau, et plus d'une fois, cette ravissante ascension.

D'autres excursions dans les environs nous font découvrir des sites charmants, où, bercés par le murmure de la Jogne, là-bas, au fond de la vallée, et par le chant cristallin des cla-

rines, jouissant d'une paix profonde et reposante, nous laissons notre imagination vagabonder et notre pensée s'envoler là-bas, vers ceux que nous aimons, nos parents, nos collègues, notre chère petite cité.

Si le temps ne nous permet pas de sortir, nous restons au chalet. Vous allez croire qu'on s'y ennue. Que nenni! Ici, nous sommes en famille. Une gaieté de bon aloi ne cesse d'y régner. Tout en travaillant, les armaillis chantent ou jodelent, tant ils mettent de cœur à l'ouvrage. Des plaisanteries fines, des farces anodines, des bons mots du cru sont ici pain quotidien, ne laissant place à aucun instant d'ennui.

La gracieuse maîtresse de céans, diligente ménagère, a un bon mot pour chacun. Ferme et douce, elle maintient l'ordre et l'harmonie dans ce grand ménage d'une douzaine de personnes.

Dans ses rares moments de loisir, le patron, Jean, fringant dragon, provoque à une lutte Auguste, berger qui a lutté au concours de Bulle. Malgré sa force remarquable, celui-ci touche terre des deux épaules. Il ne se décourage pas et nos deux ardents lutteurs continuent leurs exploits, aux applaudissements de la galerie.

Nicolas, c'est le fromager, l'homme sur lequel repose le succès de la campagne. Ce souci n'est pas sans imprimer à sa physionomie un caractère de gravité. Cela ne l'empêche pas de faire parfois des farces réussies et de charrier gentiment Hermann, Joseph ou Edmond. Nous mêmes n'échappons pas aux épigrammes, aux lazzi, toujours mitigés d'une aimable jovialité.

Auguste est souvent le point de mire des épigrammes. Quand il est descendu au village porter le fromage du matin, il tarde à remonter, car, là-bas, un frais minois le retient par de douces chaînes. Mina est pour lui ce qu'est pour nous la grande nature, un objet d'admiration passionnée.

Ceux qui travaillent ont le droit de se récréer. Avant-hier, c'était jour de repos. Grande fête au chalet, musique, chants nationaux, jodels et le reste. Au village, grand branle-bas: dansé publique à laquelle participent la plupart des jeunes armaillis. Point de ces entraves qui, chez nous, jugulent le peuple des travailleurs et l'empêchent de prendre de légitimes et inoffensifs ébats.

La population, paisible et laborieuse, est accueillante et pleine de déférence pour les visiteurs. Aussi ne sommes-nous nullement étonnés de voir des retraités venir y passer l'automne de leur vie.

Dans les vallées d'Ablantschen, du Sattel et du Petit-Mont, nombreux sont les armaillis de Bulle ou des environs; on les trouve aux Gastlosen, aux Petits Gastlosen, à l'Oberberg, au Birnen (Pre), au Schwand, à Terre-Rouge, et d'autres encore.

On y reçoit la proverbiale hospitalité montagnarde, dans la plus large acception du terme. Chacun y est reçu avec empressement et cordialité, pourvu qu'il y vienne à la bonne franquette, qu'il apporte de la franchise et de la gaieté et qu'il ne se montre ni poseur ni pédant.

Adieu, chère Gruyère, il est 9 heures: au lit. X.

Vente de bienfaisance. — Le Comité intersociétés de la ville de Bulle a décidé d'organiser, pour le jour de la fête fédérale du 1^{er} août, une vente de figurines; le bénéfice de cette vente sera affecté à l'œuvre des sœurs gardes-malades de Bulle.

La frayeur d'Onésime.

(Récit humoristique).
(Suite et fin)

Un bruit révélateur lui indiqua soudain que le moment psychologique était arrivé. Avec mille précautions, il risqua un œil à travers les interstices de la mince cloison, et aussitôt l'imperturbable assurance, dont il se targuait volontiers pendant ses redondantes, fit place à un tremblement convulsif de tous ses membres. C'est qu'il venait d'apercevoir, à cinq mètres, le tigre convoité — un des plus magnifiques représentants de la race — s'arc-boutant derrière une orchidée qui eût fait l'admiration d'un sujet de Sa Majesté Georges V. A l'instant même, vlan! il ressentit une violente commotion et... se réveilla en sursaut, les yeux hagards dans l'obscurité, le cœur battant un rythme désordonné.

En rassemblant ses idées, il constata cependant avec une satisfaction non équivoque qu'il ne se trouvait pas dans la grande île de l'archipel indomalais. Mais un bruit insolite vint le convaincre que tout danger n'était pas conjuré et le rappeler à l'horreur de la situation. Sa respiration devint haletante, les pulsations de ses artères redoublèrent d'intensité. Était-il le jouet d'une hallucination? Pas du tout. Une masse vivante qui lui paraissait de dimension au-dessus de la moyenne s'agitait réellement sous sa couche. Par intervalles, il percevait nettement la musique peu rassurante d'une solide paire de griffes s'aiguillant sur le plancher. Il fut sur le point d'appeler à l'aide, de réveiller les voisins. Mais alors, qu'allait devenir sa fameuse réputation? Perdre l'estime et la considération dont il jouissait auprès de ses semblables? Devenir le point de mire des sarcasmes d'une population entière? Il n'y fallait pas songer; il se retint. Il n'osait pas non plus mettre pied à terre dans la crainte de se voir amputer un membre dont il appréciait chaque jour l'utilité. Aucune arme à sa portée dont il pût faire usage!... La situation devenait horriblement angoissante!

Cependant, une accalmie s'était produite, et depuis plus d'un quart d'heure le silence le plus absolu régnait dans la pièce, où tout symptôme inquiétant semblait s'être évanoui. Toutefois, Onésime ne se sentait pas complètement rassuré; la vague appréhension qui le tourmentait encore contrariait chez lui le sentiment qu'il avait de la possibilité d'être devenu la victime d'une aberration de ses sens. S'étant mis sur son séant, la tête entre les mains, il méditait, tel Marius sur les ruines de Carthage. Puis, se penchant avec circonspection sur le bord du lit, il chercha à découvrir l'animal afin de reconnaître la nature du carnassier qui pouvait venir avec une telle impudence l'assiéger dans sa chambre à coucher. Une nouvelle démonstration de son adversaire le confirma cette fois dans la pensée qu'il n'était pas en présence d'un animal domestique ordinaire. Notre chasseur démerité se pelotonna précipitamment sous ses couvertures, pendant que le pseudo-fauve se hissait vers le lit, enfonçant sa griffe acérée dans un pan de drap qu'il attirait énergiquement à lui.

Soudain, une idée lumineuse traversa le cerveau d'Onésime: une vieille canne à épée reléguée dans une encoignure ferait son affaire. L'essentiel était de pourvoir l'atteindre sans tomber sous la dent du monstre. Par un prodige d'équilibre, il réussit à s'en emparer et, à genoux sur sa couche, il frappait dans tous les sens, d'estoc et de taille. Malgré ses brillantes qualités de spadassin, il n'obtenait aucun résultat, lorsque tout à coup il vit surgir de la pénombre une forme massive qui ne devait être autre chose que son féroce antagoniste. S'engager en quarté et porter un coup droit sur l'ennemi, fut l'affaire d'une seconde. La pointe de son épée rencontra une forêt de piquants: Onésime venait de toucher le hérissin qu'il avait capturé la veille, près du chalet des Oies!! C. JOLLIET

Au cinéma du Closeau. — Le grand drame, *Le Jockey disparu* contient des scènes d'aventures si variées qu'il constitue un excellent moyen de reposer le corps et l'esprit. Quant aux « documentaires », ils sont des plus instructifs.

Monsieur et Madame JEANNAUX-DROUX, à Bulle, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur chère petite

GABRIELLE

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVEGNA & C^{ie} GENEVE

DIMANCHE 30 JUILLET
AU CAFÉ TIVOLI, Bulle
CONCERT
dans le jardin
BONNE MUSIQUE
Invitation cordiale **Lucien Saudan.**

AVIS
Le public est avisé que la prise des mulots et des taupes est déclarée libre, jusqu'au 30 septembre 1922, sur le territoire de la Commune de Bulle.
Il sera payé par la Caisse communale 25 centimes par bête. Les animaux doivent être présentés aux contrôleurs officiels, MM. Pasquier Albert, Chemin des Crêts, et Uldry Arnold, route de Morlon.
Le Conseil communal.

On offre
2 vaches
en hivernage de la St Denis à l'alpage; une est portante pour Nouvel-an, l'autre pour le 1^{er} février.
S'adresser à Vincent FRAGNIÈRE, Gumeffens.

Couturière p. dames
La soussignée se recommande pour tous travaux concernant son état.
Vve Marie DUPASQUIER
Maisons ouvrières
BULLE

SALLE DU CLOSEAU BULLE

DIMANCHE 30 JUILLET
en soirée seulement, à 21 heures.
Le Jockey disparu.
Documentaires.
On demande
pour un ménage de 2 personnes, avec un enfant de 2 ans, en ville
une bonne fille
pour tout faire.
S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 2103 B.

Plans à l'enquête
Les plans de M. Bavand Louis pour l'aménagement d'un appartement au 1^{er} étage du bâtiment N° 129 a. 1^o 20 au cadastre de Bulle (ancienne maison Page) sont mis à l'enquête publique.
Les observations ou oppositions à ce sujet sont à adresser au Secréariat communal d'ici au 5 août 1922.

On cherche
une jeune personne
débrouillarde pour voyager avec collections; bon gain.
S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P 2087 B.

A louer
rue du Moléson 333, une chambre meublée.
S'y adresser.

Atelier de charron
à louer avec force motrice, soie à ruban, etc. Clientèle assurée.
S'adresser à Louis Jaquet, maréchal, à Broc.

A vendre
une jument
de 4 ans, à deux mains.
S'adresser à Fragnière Victor, Gumeffens.

Pour le 1^{er} Août

- Feux d'artifice. -
TOFFEL & CASTELLA
BULLE

PHARMACIE D'OFFICE
Dimanche 30 juillet
Pharmacie BARRAS

NOUVELLES OCCASIONS

- Ceintures** pour dames en ciré brillant, toutes teintes **0,95**
- Ceintures,** boucles métal et celluloid, rouge, bleu, vert, jade et brun **1.95**
- BAS,** pour dames, en mousseline mercerisée, entièrement renforcés, en beige, gris clair, gris foncé, taupe, acajou et noir, la paire **2.85**
- BAS,** pour dames, noirs, côtes 2 x 2, qualité très recommandée, la paire **1.95**
- SACS** de montagne pour enfants **1.95**
- SACS** de montagne pour grandes personnes qualité très solide **3.85**
- VOILE** imprimé, dessins très riches le mètre **0.90**
- TOILE** pour draps en 180 cm. double chaîne renforcée, qualité très recommandée, le mètre **2.90**
- Bayadères** laine, rayures soie **2.90**
- Robes nouvelles** à impressions fantaisie, comme fin de séries, la robe **5.75**

Sauvegardez vos intérêts en achetant aux

Grands Magasins VILLE DE PARIS

VEVEY

Place du Marché — Rue du Lac.

I. LÉVY.

HOTEL et PENSION de la

CROIX-BLANCHE, MORAT

Téléphone 41 Sœurs Zahno Téléphone 41

Vivier. — Cuisine soignée.

Arrangement pour familles.

Grande salle pour sociétés. Auto garage avec atelier de réparations. — Autos et barques à disposition.

Dimanche, 30, et lundi, 31 Juillet

- BÉNICHON -
à Bellegarde et à La Vilette.

Bonne Musique.

Invitation cordiale.

Les tenanciers.

Les dimanches 23 et 30 juillet et 6 août

Grand Match aux Quilles et Tir au flobert

organisées par la

Société de Jeunesse de VUIPPENS.

— NOMBREUX ET BEAUX LOTS —

Invitation cordiale

Le Comité.

Dr R. Isenschmid

Privat-Doctent à l'Université.

Spécialiste pour maladies internes, examens radiologiques d'organes internes (cœur, poumons, estomac, etc.)

BERNE tél. Bollwerk 314, Hirschengraben 6, II.

de retour.

Excellent

CIDRE

chez

FÉLIX DECROUX,
vins & spiritueux.
BULLE

A vendre

un bon char à pont à l'état de neuf, chez Louis ROULLER, à Vuadens.

On prendrait en pension

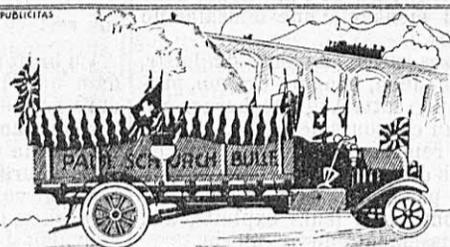
un ou deux petits enfants, bons soins assurés. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 2080 B.

LINOLEUMS

Imprimés - Pose
Incrustés - et Réparations - - Passages
Granités - - -
Jaspés - - -

WIDMER & BLAIN

Ameublements. -- BULLE



P. SCHURCH, Bulle

Bénichon de Bellegarde

A cette occasion, le soussigné organisera des

COURSES en camion couvert.

Se renseigner et s'inscrire jusqu'à samedi soir.

Vente d'immeubles.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques le vendredi 4 août 1922, dès 2 heures, à la Salle du Tribunal (château de Bulle, les

immeubles situés à la rue du Tir, Bulle, appartenant à la masse en faillite de Gustave MARTIN, marchand de bétail, comprenant maison d'habitation, grange, vastes écuries, remises, garage et un peu plus de 4 poses d'excellent terrain.

Situation exceptionnelle. Taxe: Fr. 67.300.—

Bulle, le 13 juillet 1922.

Café-Restaurant à vendre.

Pour cause d'âge et de santé, Auguste CORBOZ, à La Tour-de-Trême, met en vente de gré à gré l'immeuble qu'il possède à La Tour, comprenant

Café-restaurant des Ormeaux

avec ses dépendances; ancienne et bonne clientèle, excellente situation.

Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire.

APPARTEMENT

à louer à La Tour.

S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 2059 B.

MYRTILLES

fraîches, belles, pour stériliser: 1 caisse de 5 kg. . . Fr. 6.50
2 caisses de 5 > . . . > 12.50
3 caisses de 5 > . . . > 18.50

Expédition prompte, franco contre remboursement.

Léopold BERNASCONI, Lugano.

TROUVÉ

Chaque ménagère a trouvé le nec plus ultra en adoptant la lessive Perplex la plus agissante et la meilleure de toutes. Le linge devient merveilleux de blancheur, se trouve complètement désinfecté et tout le travail s'accomplit de lui-même.

Paquet d'essai gratis.

En vente à Bulle: Société coop. de consommation La Prévoyance. Broc: Hugo Hunvilyer. Tour de Trême: Jules Piolet, Léon Pochon.

Il sera vendu en mises publiques le samedi 29 juillet, à 2 heures après midi, au domicile du soussigné, en JOGNE, une vingtaine de m³ de

bois sapin

coupé pour le potager, divisé en 8 tas.

MARCHON Alex., BOTTERENS.

ON DEMANDE à acheter de ste propriétés de rapp. et d'agrém., ainsi que des industries de ts genres; fermes, châteaux, brasseries, etc. Capitaux pr. commandites et associat. Constitut. de Stes. Placem. titres. Ecr.: Banque d'Etudes, 160, av. Marie-Jos Bruxelles a757 b109.

A LOUER

en ville un logement

de 3 chambres et dépendances, cave et galetas.

S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 2074 B.

MYRTILLES DE MONTAGNE

fraîches: caisse 5 kg. fr. 5.95; caisse de 10 kg. fr. 11.50 franco. Morganti & Co., Lugano.



Fumez les **BOUTS D'OR**

doux et de bonne Qualité
10 PIÈCES 70 Cts.
FABRICANTS:
S.A. Emile Giger,
GONTENSCHWIL (ARGOVIE)

Punaises, Cafards, Gerces, Mouches, Fourmis sont totalement détruits par le

Verminol

Quelques minutes après son emploi, les insectes jonchent le sol de leurs cadavres! On les ramasse par pelles! Verminol détruit instantanément poux et puces chez les animaux domestiques, deux frictions suffisent.

Dépôt à Bulle: PHARMACIE GAVIN R. Rime sucer.

A vendre

environ 400 pieds de bon foin chez Oscar PUGIN, d'Emille, à Riaz.

Bonne sommelière est demandée

dans café de la ville. S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P. 2066 B.